

(réf:0100)

Protection du consommateur

Dans le cadre de ses formations diplômantes, l'IRTS de Franche-Comté a identifié des compétences communes à certains métiers et a développé des temps de formation en transversalité entre les différentes filières.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

Public :

Professionnel du secteur médico-social

Objectifs :

- Repérer le cadre légal et les dispositifs de la prévention et de la protection du consommateur, la relation à l'argent dans les familles en lien avec la session de protection de l'enfance dans le cadre des lois du 5 mars 2007
- Situer le travail en complémentarité en fonction des métiers
- S'immerger dans la méthodologie d'intervention ISIC.

Contenu :

Nous consulter

Durée :

2,5 jours - 17,5h

Intervenants :

Prix :

Nous consulter.

Contact :

Corine TASTEVIN
corine.tastevin@irts-fc.fr
Tél : 03 81 41 61 26

